

Dussen (*Arnoldus van der*), dictus *Botram*, conseiller de la ville de Bruxelles, 1482 : trois (!) fasces brelessées et contre-brelessées. T. : un ange. L. : . *Aert vad' Dussen [dci] Bot* ... (Fonds de Locquenghien, c. III, A. G. B.).

— (*Joncker Lijbrecht van der*), échevin de Bruxelles, 1588 : coupé de ... et de ... ; au sautoir échiqueté brochante. C. : un vol. L. : *S L* *vander Dessen (Cambre)*.

Duts (Jean-Louis), prêtre, habitant Eupen, officiant en la chapelle de Nespert, paroisse d'Eupen, évêché de Liège, province de Limbourg, 1787 : de gueules à l'oiseau couronné, posé sur une terrasse. C. : un

oiseau couronné entre un vol. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46378).

DUTZE (*Johannes de*) (ou *Ducze*?) *sculthetus in Ludestorp* (Leudersdorf), scelle un acte de deux clercs de l'abbaye de *Hervorden* (Herford), au diocèse de Paderborn, 1343, *seria secunda ante Martini* : un crampon, posé en bande. L. : *✠ S' Iohis de Dvz* (Arch. de l'Etat, à Metz, Seigneurie de Clervaux).

Dutze, Ducze = *Deutz, Deuz, Dützen*?

DUTTENSTORP, voir **Windhövel**.

Duuren, voir **WARDTT**.

DUVEN, voir **Malle**.

E

Edelbamt, voir **Cannart**.

Edelhere. *Franco Adelere*, échevin de Louvain, 1282 : un sautoir engrelé, cantonné de quatre croisettes pattées, au pied fiché (Léproserie de Terbanck, Etabl. relig., c. 4722, A. G. B.) (voir **Meeren, Verrijck**).

Ee, voir **Meeren**.

EEDA, voir **Stockelpot**.

Eede (Heede), voir **Veene, Vliegere**; **Ecluse**, Suppl.

Eeckarts, voir **Velde**.

Eecke, voir T. I, p. 409.

Le seigneur de HEEQUE, près Gavre (Gavere) : d'argent à la fesse et troes merlettes au chief tout de gueulle; et aucuns de ceste mayson de Heeque ont porté la fesse et les merlets tout de sable (CORN. GAILLIARD, L'Anchène Noblesse de la Contée de Flandres). Le seigneur de HEEQUE : de gueulle, au sautoir de vair, à lambelz de cinq pièces d'or, et crye : Bailleur! Bailleur! (Ibid.).

Eechoute (Jean van den), homme servant du couvent des chartreux, à Gand, remet un aveu à la châtellenie du Vieux-Bourg, 1349, le 7 août; dit sceller de son propre sceau : un sautoir (chargé en cœur de ...?). C. : deux cornes de bœuf. L. : *S Adriaen vad* *vte* (Fiefs, N° 2643).

— Henri van den *Eechoute*, seigneur de *Pumbeke*, etc. (fils de feu sire Charles, chevalier, seigneur de *Pumbeke*, et de feu dame Adrienne van Baesdorp, jadis dame de Heule), déclare tenir, du Vieux-Bourg, à Gand, un fief de 4 bonniers, à Deurle, fief hérité de sa dite mère, 1635, le 26 mai : un sautoir. C. : deux cornes de bœuf. L. : . *endric van den*

Eechaut. (Ibid., N° 2480) (voir **Oignies, Scaep-hooft, Walle**; **Abeele, Cominès**, Suppl.).

Augustin van Eeckhoudt, abbé de Grimberghe, portait d'or au sautoir d'azur, cantonné de quatre glands feuillés de sinople (P. DE CAPELIER, *Histoire du Saint-Sacrement-de-Miracle*).

Eechove (*Walterus de*), miles, déclare que *Laurentius et Arnoldus, fratres, dicti van der Heijden*, avec leur mère et le tuteur de celle-ci, ont transporté, *in mansione mea apud Eechove*, entre les mains de sa femme, Béatrix, de qui ils la tenaient en fief, la dime de la paroisse de *Conteke* (Contich), au profit de l'abbaye de la Cambre, 1292, *seria secunda post ascensionem domini* : trois croissants. L. : *✠ S' Walleri de Eicove militis (Cambre)* (voir **ECHOVE**).

Eeckman (Lucas), fils de Liévin, déclare tenir, du château et Vieux-Bourg de Gand, un fief à Hansbeke, 1569, le 25 juin : un poisson contourné, en fasce, accompagné en pointe d'un besant, ou tourteau. L. : *k Eeckman f* (Fiefs, N° 2250).

Eelen (Chrétien van), échevin de Maestricht, 1539 : trois feuilles de nénuphar, tigées. T. : un ange. L. : . *hristiaen van Eele*. (Chevalier Cam. de Borman, château de Schalkhoven).

Eenoeden (Pierre van der) (et *Eenhoeden*), tenancier juré du chapitre de Saint-Pierre, à Anderlecht, 1467 (v. st.), le 3 avril, 1468, le 21 et 22 novembre : tenancier de Henri Heenkenshoet (il s'agit d'un bien à Dilbeek), 1473, le 25 juin : cinq cotices. L. : *S' Peter van der Eenoeden* (Chartreux, près de Bruxelles, c. 9, 12, Etabl. relig., c. 4107, A. G. B.) (voir **Vilain, Winckele**).

Eerneghem. *Jacob, filius Lodewijcx van Erneghem*, déclare tenir, du bourg de Bruges, un fief de 45 mesures, avec 19 arrière-fiefs, à *Erneghem*, 1421, le 16 avril (v. st); *Herneghem*, déclare tenir, dudit bourg, un fief de 45 mesures, avec 18 arrière-fiefs, à *Herneghem*, fief contigu à ceux de Jean van den Poele, des enfants de Philippe van Aertrike, etc., 1439, le 18 avril (v. st.): trois (!) aigles. L.: *Iaco. van Eerneghem*... (Fiefs, Nos 8116, 8123).

Le seigneur de AERNEGHEM: de gueulle, à cynq (!) aigles d'or, membrez d'asur (CORN. GAILLIARD, *L'Anchienne Noblesse de la Contée de Flandres*).

Eesbeeck (Marc-Etienne van), curé de Kerkxken, province de Flandre, 1787: gironné de huit pièces, quatre d'hermine, alternant de quatre de... L'écu dans un cartouche. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. G. B., reg. 46610, *passim*).

Eese, voir **Heeckeren**.

Eessen. *Mijn heere Monfrant van Esine, rudder*, échevin du Franc (de Bruges), 1397, le 29 septembre: un chevron. C.: une tête et col d'aigle d'hermine entre un vol. Ledit C. accompagné à dextre d'une molette. L.: *S' Mon. . . ant van*... (Comte Thierry de Limburg-Stirum).

— *Jehan de le Eesines*, homme de fief de hault et noble no tres cier et honore signeur no signeur de *Commynes*, 1398, le 3 mai: six (3, 2, 1) croissants et une bordure endentée. T.: un ange. L'écu accosté de deux aigles affrontés. L.: *Ihan van der*... (Arch. de l'Etat, à Gand, Seigneurie de Comines).

Le seigneur de EESSENE: de sable au chevron d'or; et crye: Wy dat wy! Eessene! (CORN. GAILLIARD, *L'Anchienne Noblesse de la Contée de Flandres*).

La mayson surnomé de EESSENE: de synople au chief d'argent, à troes pals de gueulle, au premier canton de sable au lyon d'or, lampassé et armé de gueulle (Ibid.).

Eetvelde, voir **Heetvelde**, Suppl.

Euwijck, voir **Meersman**.

Effeltere, voir **Stroobant**.

Effern. *Arnold van Efferen*, un des deux maighe ind frunde de *Coyne van Kyntzvilre* (Kinzweiler), qui déclare que *Thomas van Erckelens* (Erkelenz), als eyn vaigt (voué), et *Johan Stuyt*, tous deux échevins de Juliers, ont été présents lorsqu'il a donné une obligation à l'abbaye de Burtscheid, 1433, up *Sent Barbaren dach der heilg Junffrauwen*: deux fascies abaissées, surmontées d'un lambel à cinq pendants. C.: une tête et col de... L.:... *van*... re. (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N° 237) (voir **Slabbart**).

Eggermont. *Jean van Eggremonde* déclare tenir, du Perron d'Alost, une rente seigneuriale sur des biens à Mespelaere, etc., la date manque (1430?): deux poissons adossés. C. cassé. L.:... de... (Fiefs, N° 5080).

Eggloij. *Renerus Egloij et Arnoldus de Bogarden* (Bogaerden), échevins de Bruxelles, déclarent qu'*Aleidis dicta uter Stoven, filia quondam Franconis uter Stoven*, a transporté à *Johannes Cruelpant, campsor*, 1/2 d'un domistadium in vico dicto *Zespenninstrate*, etc., 1317, dominica qua cantatur letare Jherusalem; il scelle en 1318; *Renerus Eggloij et Radulphus Pipenpoij*, échevins de Bruxelles, déclarent que *Johannes dictus Crupeland, campsor*, et *Henricus dictus Stovard* ont cédé à *Johannes dictus Stovard* un domistadium cum domo superstante... in vico sex denariorum ante portam ramarum ibidem, 1319, in vigilia beate Thome apostoli: une fleur de lis, au pied coupé, accostée de deux petits châteaux, ou portes. L.: *Sigill' Reneri Egloy* (Fonds de Locquenghien, A. G. B.).

— *Franco Egloij*, échevin de Bruxelles, 1324: trois fleurs de lis, au pied coupé; au lambel brochant, les trois pendants chargés, chacun, d'un château, ou porte. L.: *S' Franconis Egloi* (Ibid., G., c. VII, l. 23, Actes scabinaux de Bruxelles, A. G. B.).

— *Reijnerus Egloij*, même qualité, 1338: trois fleurs de lis, au pied coupé; au franc-quartier brochante chargé d'une fasce et d'un sautoir brochante. L.: *S' Reneri dicti Egloy* (G., c. II, N° 279, *Cambre*).

— *Dominus Renerus Egloij, miles*, échevin de Bruxelles, 1331: même écu, mais les fleurs de lis complètes. Cq. couronné. C.: une fleur de lis, au pied coupé. L.:... *Egloi mi*... (*Cambre*).

— *Gauthier Eggheleij*, tenancier du chapitre d'Anderlecht, 1437, le 23 décembre; dit sceller de son propre sceau: trois fleurs de lis, au pied coupé, accompagnées en cœur d'une tour, ou porte. L.: *S' Gheerem Ecgheloi* (Chartreux, près de Bruxelles, Etabl. relig., c. 4106, A. G. B.) (voir **HORICKE**, *Cru[ij]p[e]lant[s]*, **Was**, **Wijneghem**, **Woude**).

Egmond. *Louis-Ernest*, comte d'Egmont, prince de Gavre et du Saint-Empire, seigneur souverain du pays d'Arkel, grand d'Espagne, marquis de la Longueville, comte de Berlaumont, Fiennes, Lesdain (ou *Lerdam* = *Leerdam*?), IJsselstein, Buren, etc., baron des deux Aubigny, *Wavrain*, Escornaix, etc., du Conseil de guerre de Sa Majesté, colonel d'un régiment de cavalerie allemande, etc., atteste à l'abbesse de Nivelles, que damoiselle Marie-Françoise-Joseph de Berghes est fille de messire Philippe-François de Berghes, comte de Grimberghe et d'Arquennes, baron de Gaesbeek, du conseil de guerre de Sa Majesté, général de bataille de ses armées, chef et capitaine d'hommes d'armes de ses ordonnances en ces Pays-Bas, et de Marie-Jacqueline de Lalaing, baronne de Gaesbeek, dame de Cantaing

et de Montigny, etc., 1683, le 27 novembre, à Bruxelles : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, six chevrons; aux 2^e et 3^e, deux fasces bretessées et contre-bretessées (*Arkel*). Sur le tout, un écusson parti; au 1^{er}, un lion contourné; au 2^d, un lion. Cq. couronné. C. : un panache en pomme de pin. S. : deux léopards lionnés. L. : *Sigil*
.....ar. S. (Chapitre de Nivelles, c. 1385^{bis}, A. G. B.).

Egmond, Philippe, comte d'Egmont, prince de Gavre, etc. (voir **Noyelles**), 1672, même écu. Cq. couronné. C. cassé. S. : deux lions. Contre-scel au même écu, sommé d'une couronne à cinq fleurons. S. : deux lions. L. : *Contra sigillum Philippi com* ...
Eg (Ibid.).

— Balthasar-Ignace von Egmond, lieutenant et auditeur, scelle la sentence d'une cour martiale, tenue sur les ordres des colonels comtes de Valvason et de Lillers, 1742, le 2 janvier, à Luxembourg : de ... à cinq (!) chevrons de gueules. L'écu ovale. C. : un vol de l'écu. Sans L. (cachet en cire rouge) (Arch. communales de Nivelles) (voir **Yve**, **Thiennes**; **Dam**, Suppl.).

Ehrenbreitstein, voir **Pfaffendorf**.

Eije, voir **Mettenije**.

Eyfel, voir **Flingern**.

EIGELSTORP, voir **SUDENDORP**.

Eijck (Jean van), licencié-ès-droits, échevin de Bruxelles, 1634 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, trois glands; aux 2^e et 3^e, un cor de chasse, accompagné de trois étoiles, ou roses. Sur le tout : un écusson parti-émancé. C. : trois branches sèches. L. : *S Ioannis van Eycke (Cambre)*.

Eijcke (*Egidius de*), dictus van den Bossche, échevin de Bruxelles, 1432, 3 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, un sautoir composé; aux 2^e et 3^e, une cotice ondée. C. : une tête et col de coq. L. : *S Gielis van Eike ghehete vade Bosc* (Chartreux, Etabl. relig., c. 4106, A. G. B., Bruxelles).

Sans cuve sur le casque; voir le sceau d'*Arnoldus*, T. I, p. 415.

Eij[c]ken, voir **Noot**, **Stalle**, **Thuijn**, **Woelmont**.

Eyll. Here *Elbrecht*, chevalier, dont le nom de famille a été oublié par le scribe, scelle un acte d'*Everwin* van Hulhuizen et consorts (voir à ce nom, Suppl.), 1353 : une fleur de lis. L. : *S' Eylberti de [E]yle militis* (Dusseldorf, Clèves-Mark, N° 278) (comp. T. I, p. 416).

Voir ce sceau Pl. CLXXXVIII, fig. 4, où, dans le texte, il faut biffer : ... (*Monement* ?), et lire : van Eyll.

— (*Thys van*), témoin à un acte de *Gadeken van*

Strünkede, 1449 : une fleur de lis. C. : une tête et col de cerf. L. : *S Thys van [Ee]yl* (Dusseldorf, Clèves-Mark, N° 134).

Eynatten (Frédéric, comte d'), seigneur d'Op-Sin-nich, Remersdael, *Vigimont* (Wégimont), *Harsée* (Harzé) et *Froidcourt* (Froide-Cour), membre des Etats nobles du duché de Limbourg, atteste, à l'abbesse de Nivelles, que damoiselle Marie-Sophie-Théodora-Adolphe-Françoise de Dobbelsstein est fille de messire Jean-Charles, baron de Dobbelsstein, seigneur d'Eyneburg et *Limpach*, etc., et de Catherine-Bernhardine de Westerholt, etc., 1724, le 9 août, à Aix-la-Chapelle : une bande de gueules, accompagnée de six merlettes, trois (2, 1) à senestre, trois (1, 2) à dextre. L'écu, ovale, sommé d'une couronne à cinq fleurons. S. : un griffon et un lion. Sans L. (cachet en cire rouge) (Chapitre de Nivelles, c. 1374, A. G. B.).

— (Le grand sceau du baron d'), seigneur d'*Aubé* (Abée), qui scelle le même acte (il signe : *Ferdinand baron d'Eynatten d'Abée*), 1724 : même écu, mais la bande non hachurée. L'écu, ovale, sommé d'une couronne à cinq fleurons. S. : deux lions. Sans L. (dans une boîte de bois) (Ibid.).

— (Ferdinand-Charles-Philippe, baron d'), seigneur d'Abée et de Saint-Fontaine, haut-voué du grand et petit *Avin*, gentilhomme de la Chambre de S.A.S.E. le cardinal duc de Bavière, évêque et prince de Liège, député de l'Etat noble du pays de Liège, président des *Etats Révisers* de cette principauté (voir **Schenck**), 1753, le 3 août, à Liège : mêmes écu, couronne et S. Sans L. (Ibid., c. 1375^{bis}) (voir **Pirlot**; **Breugel**, Suppl.).

Eijnde, voir **Rotselaar**, **Spiegel**.

Eyneburg. *Hermannus de Eynenberch*, miles, reçoit, du Brabant, une rente sur Maestricht, 1367 : une bande et un semé de billettes (les billettes posées en barre). L. : *S' H'manni milit' de Eynn'berch* (Chartes des ducs de Brabant, N° 2120).

Eijnthout, voir **Beelaerts**, Suppl.

Eischen. *Johan van Yschen*, échevin de Luxembourg, 1482 (n. st.) : une marque de marchand, formée d'une tige verticale, sommée d'un flanchis, et sur laquelle broche une lettre S, ladite marque accostée en chef de deux étoiles. L. : *Iohan van Ischen* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 1717).

Ecaussines. T. I, p. 420, lisez Ecaussinnes, au lieu d'*Ecaussines*, comme forme actuelle de ce nom.

Eckenberg (Jean), juge et échevin de Burtscheid (près d'Aix-la-Chapelle), 1377 : une anille. L. : *hans te* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N° 188).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

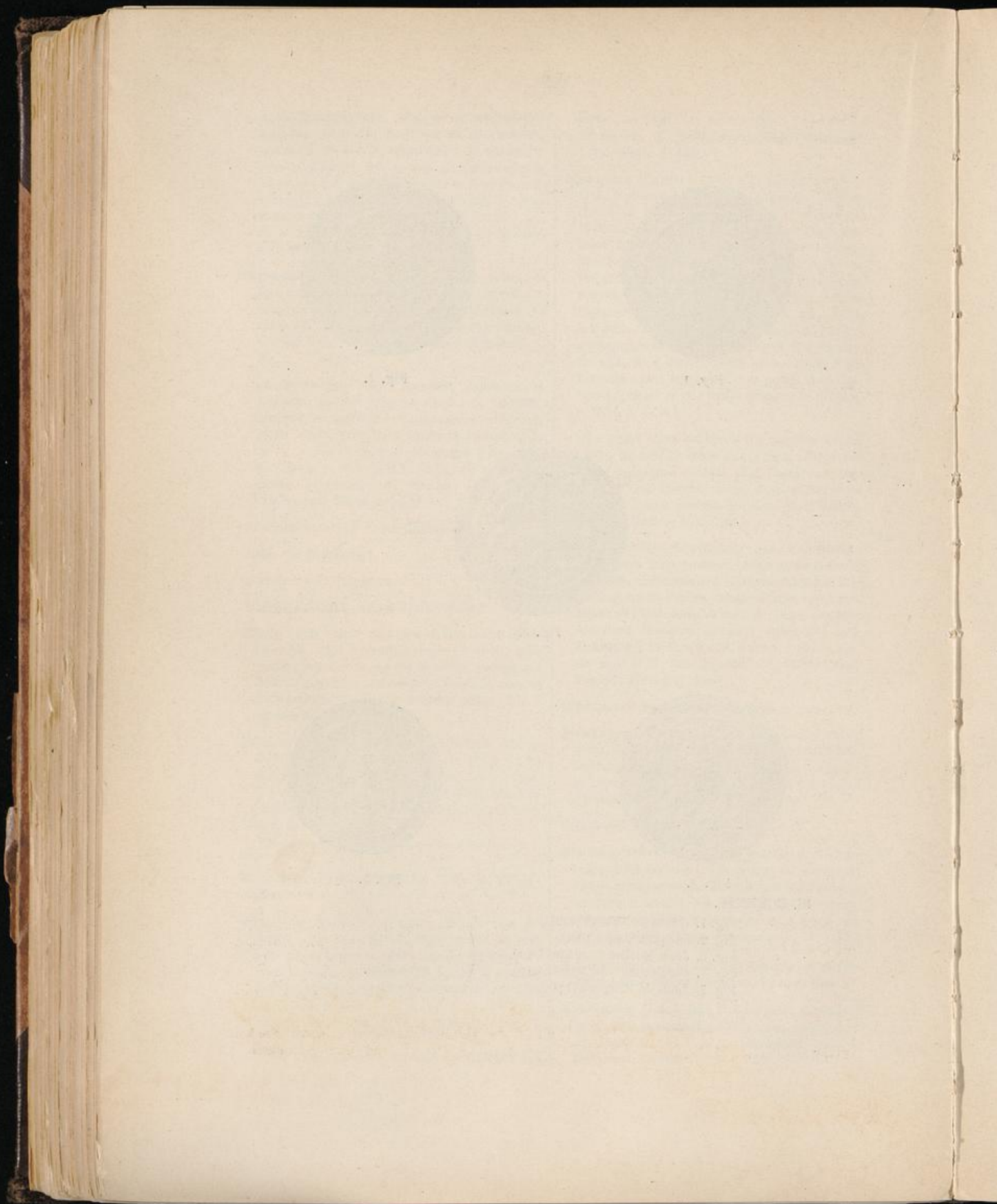


Fig. 5.

Pl. CCXXXIV.

Fig. 1. Gilles de Weert (1391),
 Fig. 2. Jacques Taije (1391),
 Fig. 3. Jean Metten Scachte (1394),
 Fig. 4. Guillaume van Mons (1408),
 Fig. 5. Jean de Frojere (1412),

}
 échevins
 de
 Bruxelles.



ECLE, voir **Beelaerts**, Suppl.

Ecluse. Hoste de lescluse déclare tenir, du bourg de Bruges, un fief de 12-13 mesures, à Uijtkerke, avec 11 arrière-fiefs, tenus par damoiselle Madeleine, fille de Victor Willaert, femme de Pierre van (!) Eede, Martin Weijs, *Claiquin*, fils de Nicolas van Mari-voorde, Gauthier Knibbe, de qui il a passé à Jacques, fils de Luc van der Schuere, Jean Roelandt, fils de Georges, Madeleine, femme d'Antoine Willaert, etc., 1515, le 29 juillet : un lion. C. : une aigle issante. L. : *S Hoste de lescluze* (Fiefs, N° 8941) (voir **Sluijs**).

Le seigneur de l'ESCLUSE : d'or au lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueulle, au baston dentelé de gueulle sur le tout, et cryoit : Flandres ! Flandres au noble lion ! (CORN. GAILLIARD, *L'Ancienne Noblesse de la Contée de Flandres*).

Ecouviez. Mon[sieur] *Jaques descouviens*, chevalier, scelle un acte d'Alexandre de Virton, chevalier, 1335 : parti ; au 1^{er}, un lion ; au 2^d, plain. C. : un vol de l'écu. L. : . . . *akem . n d* (Arnhem, Chartes de Luxembourg).

Echter, voir **Ingelheim** ; **Breidbach**, Suppl.

Echternach, voir **Francke**.

Elbers, voir **Roelofs**.

Elderen. Jean-Louis, évêque de Liège, duc de Bouillon, marquis de Franchimont, comte de Looz, Hornes, etc., 1690 : de vair à la fasce. L'écu ovale. Cq. couronné. C. : un bélier, colleté, bouclé, issant. S. : deux béliers, colletés, bouclés. L. : *Iohannes Lvd ab Elderen d g ep princ leod dxx bvl m fr c los &c* (Vicomte Desmaisières) (voir **Cannart**, **Rivieren**, **Rummen**).

Elesmes, voir **Potelle**, **Quiévrain**.

Elfringhausen, voir T. I. p. 422. *Elfringhausen* est une faute d'impression.

Ellange, voir **Heffingen**.

Eller, voir **Kirberg**, **SUDENDORP**.

Ellewoutsdijk, voir **Witte**.

Elreborn. Gérard *Elreboirn*, échevin d'Aix-la-Chapelle, 1477, 96 ; rectifier ainsi la description de son écu (T. I, p. 423) : au lieu de douze billettes, il y en a treize, six (3, 2, 1) en pointe (Dusseldorf, Commanderie de Biesen, N° 61, et, Ibid., *Regulier-Herren*, *Aachen*).

ELSBROEC, voir **IJden**.

Elselaer. *Johannes de Elselaer* (et *Elselair*), *rector policie* à Bruxelles, 1479 : une fasce, chargée de trois coquilles et surmontée de trois merlettes. S. senestre : un griffon. L. : *S Ian van Elselaer* (Chartreux, Etabl. relig., c. 4101, et Forest, Etabl. relig., c. 2496, A. G. B.).

Elsele, voir **Haseldonck**.

Elsenborn. *Renickin von Eltzenborn*, . . . also als ich zu Dudelingen (Dudelange) gevangen bin worden, do Dudelingen gewonnen wart von dem hogenbornen vürsten hertzog Ruprecht, hertzog zu Bar und herre zu Cassel, und hern Eduart van Bar, margg[ra]ve zu Brucken, des vürst. hertzen soen, und iren vrunden, . . . déclare que noble seigneur Wynmair von Gymnich, seigneur de Dudelingen, l'a délivré et dégagé de tout engagement envers lesdits princes, moyennant *eyn alde urviende* que lui, *Renickin*, a scellé, et renonce à toute réclamation, vers 1410 : une bande et un semé de billettes. L. : *l . eb . . .* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 371).

Elsloo. *Arnoldus, nobilis vir, dominus de Helslo*, atteste que *Heinricus, miles de Hamele*, a vendu, au prix de 21 mares, au couvent de Burtscheid, de l'ordre de Cîteaux, trois bonniers de terre arable in territorio de Helta, qu'il tient en fief de lui, et approuve cette vente, 1249, *mense maio* : type équestre ; le bouclier et la housse à un losangé. L. : *oldi de El . lo .* (Dusseldorf, Abbaye de Burtscheid).

Elspe, voir **Plettenberg**, **Wolf**.

Elst (Servais van der) scelle des aveux présentés par des tiers et relatifs à des fiefs à Betecom, 1470 : plain ; au chef chargé de trois maillets penchés. T. : un ange. L. : *S Servaes van der Elst* (Av. et dén., N°s 461, 462, 847) (voir **Schoeneijke**, **Steemaer**, **Zuijlen**, **Waden**).

Eltz. *Dyderich von Elze, ritter, Johan von Schonenberg* (Schönberg), *pastor* (son sceau est tombé), et *Conrait von Schonecke* (Schoenecken), *ritter* (1^o loco ; son sceau est tombé), remettent à *hern Conrait von Lusnich* (Löslich) et à sa femme, *Aleyd von Bruch*, l'énumération des dettes *der kindere von Pirremont* (Pyrmont) *von dem male daz der hilich tusschen Conen von Piremont und Lisen, hern Conrads dochter von Lusnich vorgeant, gemacht wart*, 1330, *des sundages vor Pelmen, zu Pirremont* : plain ; au chef chargé d'un lion issant, à la queue fourchée. L. : ✠ *S Th . . . rici de Elze* (Arch. de l'Etat, à Luxembourg, fonds de Reinach) (voir **Meynevelder**).

— Charles-Frédéric, baron d'Eltz, seigneur de *Rotendorff* (Rottendorf), chevalier de l'Ordre Teuto-nique, etc. (voir **Schütz**), 1733, en juillet : plain, diapré ; au chef chargé d'un lion issant (à la queue simple). L'écu ovale. C. : un lion issant entre un vol. S. : deux lions. Sans L. (cachet, en cire verte, dans une boîte de bois) (Chap. de Nivelles, c. 1375^{bis}, A. G. B.).

— (Jean-Jacques, comte de et à), nommé Faust de Stromberg, chanoine capitulaire des cathédrales

de Wurzbourg, Spire, etc., atteste, à l'abbesse de Nivelles, que damoiselle Marie-Anne-Josèphe de Greiffenclau à *Vollraths* (Vollrath ?) est fille de Lothaire-Godefroid-Henri de Greiffenclau à *Vollraths*, conseiller intime de S. A. R. l'Electeur de Mayence et de S. A. R. le prince-évêque de Wurzbourg, duc de Franconie, et Son grand maréchal, assesseur de la justice impériale de Franconie et grand-bailli de Werneck et *Dettelbac* (Dettelbach), et d'Anne-Madeleine-Marguerite, baronne de Hohenek; petite-fille de Jean-Erwin, baron de Greiffenclau à *Vollraths*, et d'Anne-Liobe, baronne de et à Sickingen, fille de François, baron de et à Sickingen, et d'Anne-Marguerite, baronne de Metternich; arrière-petite-fille de Georges-Philippe de Greiffenclau à *Vollraths* et d'Anne-Marguerite, baronne de Buseck; et que, enfin, ladite damoiselle est vraiment noble de tous cotés paternels, sans aucune bâtardise, bourgeoisie, ni autres empêchements quelconques (il signe : Jean Jacques François comte d'Eltz), 1753, le 27 février, à Wurzbourg : même écu. L'écu sommé d'une couronne à cinq fleurons et accosté de deux lions, le 1^{er} tournant le dos l'écu, le 2^d regardant, celui-ci étant support. Sans L. (cachet, en cire rouge, dans une boîte de bois) (Ibid., c. 1374) (voir **Elz, Schütz**).

Elven, voir **KERKEM**.

Emerick, voir **Heijmerich**, Suppl.

Emmershausen, T. IV, p. 334, à l'article **Andreea**. faute d'impression; lisez : **Ennershausen**.

Emmikhoven, voir **Beelaerts**, Suppl.

Emont (*Heinricus dictus*), bourgeois de Bruxelles, fait son testament, à Bruxelles, dans sa maison, devant le notaire Jean van Orten, en présence de sa femme, *domicella Margareta*, de l'abbé de Grimberghe, de *Michael de Idderghem* (Iddergem), sous-pléban de Sainte-Gudule, et de maître Jean Broeder, prêtre; il nomme exécuteurs de ce testament : *Ghiselbertus de Woluwe*, chanoine de Sainte-Gudule, *Leonius de Wesenbeke* (Wesembeeck), armiger, *Iwanus dictus de Mol*, armiger, et *Willelmus de Vorsele* (et *Vorzelen*), tous bourgeois de Bruxelles, et prie *honorabilis vir Willelmus de Kesterbeke*, armiger, également présent, de les aider, en cas de demande de leur part; 1379, le 13 octobre, 3^e indiction : trois étoiles; au franc-quartier brochant, coupé; au 1^{er}, trois fleurs de lis, issant du coupé; au 2^d, plain. L. : ✠ *S^r Heinrichi acⁱ Emond* (G., c. III, N^o 1131^{bis}).

— *Heinric Emont sone, knape* (voir **Os**), 1368, le 21 septembre : un . . . (ce semble être une maison, posée sur un brancard), accompagné de trois (2, 1) étoiles. L. : . *S^r Heinrichi . . . Emvndi* (Chartes des ducs de Brabant, N^o 2212).

Empel, voir **Malsen**.

EMTIENNES, voir **Argenteau**, Suppl.

ENDELSDORP, T. I, p. 426. La forme actuelle de ce nom est bien Engelsdorp; il faut donc supprimer le mot : « probablement ».

Enel, voir **Inghel**.

Engelant (*Godefridus de*), échevin de Bois-le-Duc, 1389 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, un fer de moulin; aux 2^e et 3^e, une feuille de tilleul, la tige en haut. L. : . . . *efridi de En Besco* (Bruxelles).

Engelen, voir **Wiltz**.

Enghien. *Waut[er]s, sires daingh[ien]*, déclare qu'à sa demande l'abbaye de Forest lui a donné, en layure de la forteresse de no ville daingh[ien], 20 florins « à l'écu » (chaque florin valant 18 gros), 1339. *le merquedy prochain apries le jour de le penthecouste* : un gironné de dix pièces, cinq plaines alternant de cinq autres, chargées, chacune, de trois croisettes recroisetées (non au pied fiché) (semé). L. : ✠ *S^r Walteri dni . . Ainghien militis* (Abb. de Forest, Etabl. relig., c. 2497^b, A. G. B.).

— *Zeghere, heere van Aidingheen*, scelle un acte de Louis, comte de Flandre, de Nevers et de Rethel, 1348 : même écu. C. : un chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant, chacune, un demi-vol. L. : *S^r Sohier signevr de Ainghi* (Chartes des comtes de Flandre, N^o 41, A. G. B.).

— *Loeys dis li Haizes, bastars de Flandres, sires de Helverdinghe* (Elverdinghe), *de Houselle et de Scuenevelt* (Schoonveld), *Jehans de Mamines*, (Massemen), *sires de Calekenne* (Calcken), *Robiers de Leurengien* (Leeuwergem), *Willames de Heetvelde*, *Colars, bastars denghien, sires darbre* (d'Arbre), *Jehans, bastars denghien*, tous chevaliers, *Robiers descornay* (d'Escornaix), et *Rollans de Stienhot* (Steenhault), écuyers, vendent à Jean de Hon, fils, bourgeois de Mons, une rente de 15 moutons, 1393, le 9 juillet; tous les sceaux sont tombés, sauf celui de *Jehan*, bâtard d'Enghien : plain; au franc-quartier comme l'écu des précédents, mais les croisettes simples. L. : *S^r Ieh* (Chartes de l'Audience, c. I, A. G. B.).

— *Johannes de Edingen, dictus van Kestergate*, amman de Bruxelles, 1432 : comme le sceau de 1444, décrit T. I, p. 430. L. : *S^r Iohannis de Kesterga . .* (Couvent de Septfontaines, Etabl. relig., c. 4964, A. G. B.).

— *Hercules van Edingen*, seigneur de *Keijstergathe*, échevin de Bruxelles, 1541 : comme le sceau de 1547 (T. I, p. 430) (G., c. VIII, l. 29) (voir **Castrelez-Hal, Serjacops, Vivier, Vollezele, Wesemael**).

T. I, p. 430, 1^{re} col., 2^e ligne, il faut lire : *croixètes*, au lieu de : *croisètes*.

Enghuizen, voir **Nijenbeek, Putte[n]**.

Ennershausen (*Phil.-Christ. d'*), curé de Roth-Vianden, remet, au gouvernement autrichien, l'état des biens afférents à une fondation à Vianden, 1788, le 6 juin : un sautoir écoté, alésé, accompagné en chef d'une étoile. C. : fruste; on voit le haut d'un vol. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46390).

J.-Pierre Andraee, seigneur de Niederseggen (près de Vianden), a été anobli, le 5 août 1739, sous le nom d'Andraee d'Ennershausen. Armes : d'argent à la croix de Bourgogne de gueules, cantonnée de quatre étoiles d'azur. C. : la croix de l'écu entre un vol d'argent (Chancellerie des Pays-Bas, à Vienne, Patentes de noblesse de 1737-40, A. G. B.).

ENSELTHEM, T. I, 431. Rectifier ainsi la légende du sceau : ✠ *S' Simm van Einseltheim*.

Enscherange, voir **Autel**, Suppl.

Eppe, voir **Robe**.

Eppeghem, voir **Vianden**.

Erdorf. Johan van Erdorff, échevin de Thionville, 1470 : cinq annelets. C. : deux cornes de bœuf. L. : *Johan van Erdorff* (Arnhem, Charles de Luxembourg, N° 941^b).

Erembodeghem, voir **ERENBODEGHEEM**, **Ouderogge**.

ERENBERCH (*Friderich von, der junge*, ami et caution de *Dgderich von Oytginbach* (Oetgenbach), 1344 : une bande, accompagnée de six fleurs de lis, trois (2, 1) à senestre, trois à dextre, celles-ci rangées en bande. L. : ✠ *S' Fryderici de nioris* (Arch. de l'Etat, à Metz, Seigneurie de Clervaux).

ERENBODEGHEEM, voir **ERMBOGHEM**, **Winghe**.

Erkelenz. Petrus de Erclentia, scabinus de Porceto (Burtscheid), scelle l'acte de la famille de Breitenbend, 1334 : dans le champ du sceau, une clef, posée en fasce, le panneton à senestre, en bas, sommée d'une croix recroisetée. L. : ✠ *S . . . res d' E . . . lanz* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N° 121).

ERKELAY. Girars derkelay (!), feudataire du comte de Namur, 1397 : écu décrit T. I, p. 432. L. : ✠ *S' Girar dierclai* (Namur, N° 1267).

Erkelenz, voir **Effern**, Suppl.

ERMBOGHEM (**ERMBOGHEN**), voir **Waersegger**.

Ernst (C.-L.), receveur de la province de Limbourg, scelle une lettre, 1783, le 18 août; scelle, comme délégué de S. E. le comte de Belderbusch, prévôt de

Notre Dame, à Aix-la-Chapelle, une déclaration relative aux prérogatives de la seigneurie de Lontzen (haute, moyenne et basse justice, chasse, pêche, confiscations, amendes, le patronat de la cure de Lontzen, Walhorn et Hermalle, un livre censal, des corvées, etc.), 1787, le 21 avril, à Henrichapelle : une cotice en barre, accompagnée en chef à dextre d'une étoile et à senestre d'un senestrochère armé (ne mouvant pas), empoignant une épée. Ecu ovale. C. : une étoile entre un vol. Sans L. (cachet en cire rouge) (Jointe des Administrations, c. 59, C. C. B., reg. 46384).

Ernst (Ulric-Pierre-Antoine) (ne scelle pas), administrateur d'une fondation en l'église d'Aubel, province de Limbourg, pays de Dalhem, à savoir d'une messe hebdomadaire, fondée par feu Jeanne Ernest, veuve, et dont le possesseur actuel est S. Ernst, prêtre séculier, résidant à Aix-la-Chapelle, qui scelle cet acte, sans date (1787); le même S. Ernest possesseur d'un bénéfice en l'église de Remersdael, province de Limbourg, district de Hombourg, sans date (1787) : un senestrochère armé, mouvant du flanc, empoignant une épée, accompagné en chef à dextre d'une étoile. C. : une sorte de fer à cheval, surmontée d'une étoile. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. C. B., reg. 46375, 46378) (voir **Saulx**).

Erp. Godefridus de Erpe, échevin de Bois-le-Duc, 1438 : un sautoir composé, accompagné en chef d'une coquille. L. : *S idi de Erp in Buscod* (Fonds de Locquenghien, c. 1, A. G. B.).

— **Petrus de Erpe**, même qualité, 1438 (!) : un sautoir composé, accompagné en chef d'une feuille de chêne. L. : *S Petri de Erpe scab' in Buscod* (Ibid., c. 3) (voir **Bathen soen**, Suppl.).

Erpe (*Raes van*), chevalier, scelle parmi les nobles de la Flandre, le traité entre le duc de Brabant et le comte de Flandre, 1339, le 3 décembre, à Gand : un lion et une bordure dencée. L. : *S e van* (Chartes des ducs de Brabant) (voir **Montmorency, Noyelles, Zuïjlen**).

Erwyn (sans autre nom), échevin de Burtscheid (près d'Aix-la-Chapelle), 1393 : parti; au 1^{er}, une anille; au 2^d, un demi-sautoir, défailant à dextre, mouvant du parti. L. : *S Ericini vrtscheit* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N°s 140, 188).

ESBROUCK, voir **SCHONEN**.

Escaille (J.-L.-A. de l'), receveur de l'abbaye d'Affligem, au quartier de Wavre, diocèse de Malines, district d'Assche, 1787, le 1^{er} avril : coupé; au 1^{er}, d'or à l'aigle issant du coupé; au 2^d, de gueules à l'avant-bras droit, paré d'or, la main gantée, empoignant une bride. C. : une tête et col de cheval bridé. Sans L. (cachet en cire noire) (C. C. B., reg. 46663) (voir **Michaux, Sauchit**).

Escarmain, voir **Rufflars**.

ESCATIERE, voir **ESTATIERE**.

Esch, *Wilhem, herre zu Esche* (voir **Langelaer**), 1440 : de vair, au chef chargé d'un lion issant. Cq. couronné. C : L : . *Willem van Esch* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 377*) (voir **Sierck**).

Escornaix, *Robertus de Scorse*, échevin de Bruxelles, 1389 : un double trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné ; au chevron brochant, la cime chargée d'un écusson de vair. Un bâton chargé de trois étoiles, brochant sur l'écu. C. : un disque aux armes de l'écu entre deux cornes de bœuf. L. : *Sig' R dicti de Scoerse* (G., c. XIV, l. 85).

Les étoiles sont à cinq rais.

— **Godefroid**, abbé d'Eenaeme, 1438 : un double trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné, à la croix brochante, accompagnée au 1^{er} canton d'un chevron. T. : un ange, agenouillé derrière l'écu (C. G. B., *Acquits de Lille*, l. 42) (voir **Zeghers**, **Schoorisse**, **Enghien**, **Gracht**, **Massemen**, Suppl.).

Escuyer, *Hector Lescuyer*, receveur à Chierve (Chièvres), 1563 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une étoile ; aux 2^e et 3^e, un sautoir. Un anneau brochant en cœur sur l'écartelure. S. senestre : un griffon. L. : *S Hector Lescvier* (Comte Thierry de Limburg-Stirum) (voir **VAUL**).

Esnes, voir **Saint-Genois** ; **Goudallier**, Suppl.

Espiennes, *Messire Jacques-Martin-Joseph*, comte *Despienne*, chevalier, seigneur de Jenlain, Saint-Remy, Forest, Grand-Wargnies, etc. (voir **Desmaisières**), 1787 : dans le champ du cachet, deux écus, ovales ; A, un chevron, accompagné de trois trèfles ; B, un semé de fleur de lis ; au franc canton brochant, chargé d'une merlette. Les deux écus dans un cartouche, sommé d'une couronne à neuf perles. S. : deux lions regardants. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. G. B., reg. 46638, 46660).

Espinois, voir **Tartare** ; **Druon**, Suppl.

Esselen, *Ludovicus Esslen* (et *Essellen*), échevin de Bruxelles, 1322, 6, 9, 30 : un lion et un semé de coquilles. L. : ✠ *Sigillum Lodovic. Essellen* (Fonds de Locquenghien, G., c. II, N° 245).

Ludovicus Esslen et Leonius de Huldeberghe (Huldenberg), échevins, déclarent que *Gerelmus de Platea, dictus Rex*, a cédé à *Johannes dictus Cruuplant, campor* : *domistadia sita ab opposito mansioni domini Johannis dicti Meuwen, militis, super comun vici . . . versus Arkam, et inferius versus ricum*, 1326, *feria tertia post dominicam in trinitate* (Fonds de Locquenghien).

Ludovicus Esslen et Henricus de Yscha, échevins, déclarent que *Johannes, filius quondam Johannis dicti C/ru/pland*, représentant tous ses frères et sœurs (non cités), cède un *domistadium*, avec maison, situé *prope Archam*, à Bruxelles, 1330, *feria secunda post inventionem sancte ecclesie* (Ibid.).

Esselen, *Her Jan Esselen*, tenancier du duc et de la duchesse de Brabant, scelle un acte de Nicolas Specht (voir celui-ci), 1373 : cinq coquilles, rangées en croix, accompagnées au canton senestre d'une rose ; au franc-quartier brochant chargé de onze (4, 3, 4) billettes. L. : ✠ *S' Iohannis dicti Esselen* ; 1374 : même écu, mais dix (3, 4, 3) billettes. L. : ✠ *S' Iohannis dicti Esselens* (Ibid.).

— *Jan Esselen van Bruessle*, tenancier de Gauthier van den Winckele, chevalier, seigneur foncier à Berchem Sainte-Agathe, 1463, le 9 août : cinq coquilles, rangées en croix ; au franc-quartier brochant chargé de neuf billettes. C. : un vol. L. : *S Jan Esselen* (Chartreux, près Bruxelles, c. 11, *Etabl. relig.*, A. G. B.).

— *Jan Esselen van Grimbergen*, tenancier dudit Gauthier van den Winckele, chevalier, etc., 1465, le 9 août : cinq coquilles, rangées en croix, accompagnées au canton dextre d'un anneau. L. : *S Jan Esselen* (Ibid.) (voir **Mettecoven**, **Schat**, **Schimmelpenninc**, **Schrijmakers**).

Essen (*Henricus de*) (voir **Putte[n]**), 1296 : une bande, chargée de trois losanges, aboutés. L. : ✠ *S' Henrici de Essene famli* (Arnhem, *Commanderie de Saint-Jean*) (voir **Nieuwland**).

Esschericx (Gilles), échevin de Malines, 1551 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une pie essorante ; aux 2^e et 3^e, un chevron, accompagné de trois losanges (ou careaux) (Fonds de Locquenghien, c. 6, A. G. B.) (voir sur cette famille un acte, passé devant les tenanciers du chapitre d'Anderlecht, le 14 octobre 1502) (Greffes scabinaux, arrondissement de Bruxelles, reg. 64, f° 89).

Estaimbourg, voir **Bossche**, Suppl.

ESTATIERE, T. I, p. 438 ; au lieu de ce nom, il faudra lire probablement : *Escatiere*.

Estor (*Dominus Henricus dictus*), miles, échevin de Bruxelles, 1358 : écu décrit au T. I, p. 437, d'après des sceaux de 1362 et 1375. L. : ✠ *S' He dicti Estorens* (*Estor ms* et une mauvaise leçon) (G., c. XIV, l. 91).

— (Guillaume), amman de Bruxelles, déclare avoir vendu, au couvent de Scheut, 1 1/2 journal de terre à Dilbeek, *bij Juxhem* (Juxem), *opte stat geheeten Oijenbroeck*, entre le bois ayant appartenu à sire Jacques van den Poelle, et appartenant, actuellement, audit couvent, et les biens de la chapellenie de Sainte-Gudule, 1482, le 29 mars (n. st.) : trois pals, à la bordure (simple) C. : un vol (ou six plumes d'autruche), issant d'une cuve. L. : *S Wilhelmi r* (Chartreux, près de Bruxelles, c. 12, *Etabl. relig.*, A. G. B.).

Guillaume Estor, écuyer, est nommé panetier, par Charles de Bourgogne, comte de Charollais, etc., lieutenant-général de son père, le duc, le 8 février 1466 (n. st.) à Bruxelles (Chartes de l'Audience, c. 9, A. G. B.).

Estournel, voir **Croy**, **Merode** (1618), **Montmorency**, **Noyelles**, **Zuijlen**, **Vilain**.

Estricx, voir **Esschericx**, **Woelmont**; **Eschericx**, Suppl.

Estuveur, voir **Abbaye**, Suppl.

Etalle. La *fealteit destables* fait apposer à un acte de Wenceslas, duc de Luxembourg, le *siet dou tabelion destables*, 1366, le 4 août : parti ; au 1^{er}, deux poissons adossés et un semé de croisettes (simples), au pied fiché ; au 2^d, coupé ; a, un burelé ; b, deux poissons adossés. Une petite tour, brochant en cœur sur l'écu. L. :  *Sael de la prevosteit destables* (Luxembourg, c. IV, l. XVI, N° 9) (voir **Wijer**).

Etten, voir **Hanon**, Suppl.

Eupen (P.-J.-S. van), chanoine gradué et pénitencier de la cathédrale de Notre-Dame, à Anvers, etc., habitant rue des Récollets, à Anvers, 1787 : d'or à une lance et au grêlier, lié, brochant en pointe, suspendu au haut de la lance. C. : une étoile. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. C. B., reg. 46340, 46343, 46369, 46374).

Eve, voir **Carondelet**, **Oijenbrughe**, **Waha**.

Evelbarn. *Heinricus Hevelbern* donne en aumône à l'église Sainte-Marie-des-Dunes, de l'ordre de Cîteaux, 75 mesures *in Coppenwic, infra ministerium de Axla* (Axel), en présence de Henri, abbé de Saint-Nicolas, à Furnes, de Jourdain, prévôt de

Sainte-Walburge, à Furnes, de Gérard, doyen de cette église, et de *Hugo, miles de Lorenghe* [cm], 1227, *in die palmarum* : écu pyriforme ; plain ; au chef plain. L. :  *Sigillum Hein . . ci Evelbarn*. Contre-scel : une rose à sept feuilles (gravure très barbare, sur la poignée de l'épée ?) (Comte Thierry de Limburg-Stirum).

Ever, voir **Serjacops**.

Everaerts, voir **OVERBEKE**.

Everberg. *Wallerus de Eversberghe*, homme de fief du duc de Brabant et échevin de Vilvorde, 1266, *feria secunda post ascensionem domini* : trois losanges. L. :  *S' Walt scab de V . . (Cambre)*.

Everbout (Josse) (et Everboudt), homme servant et bailli de *Jasparkin*, fils de Jean van Riebecke, 1515, le 27 juin ; homme servant du damoiseau François *dongnies* (d'Oignies), seigneur du Quesnoy, qui remet des aveux au bourg de Bruges, 1515, le 12 et le 17 juillet ; déclare tenir, lui-même, dudit bourg, une rente sur des biens à Varsenaere, Houttave, à Ghistelles et dans le métier d'Oostburg, 1515, le 21 juillet : un sanglier passant. L. : *S Joos Everbout* (Fiefs, Nos 8213, 7838, 8767, 8906) (voir **Velde**).

Everwijns, voir **Visscherijen**.

Evrard, voir **Royer**.

Ewijk, voir **Rossum**.

F

Faber, voir **Smet**, **Vannérus**.

Fabri, voir **Vannérus**.

FAGNUELLES, T. I, p. 441, est **Fagnolles** (C.-G. ROLLAND, *Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*, 1891).

Faille (*Den edelen heere Jacobus della*), bourgmestre (du dehors) d'Anvers, résidant *in de Lombaerstraet*, collateur d'une fondation en l'église Saint-Georges, sans date (1787) : un chevron, chargé de trois fleurs de lis, accompagné en chef de deux têtes de lion affrontées et en pointe d'une tête de léopard, bouclée. C. : un croissant, soutenant une fleur de lis. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46342).

— (J.-J. Della), major de la ville d'Anvers, collateur d'une fondation dans la cathédrale d'Anvers, comme usufruitier du chef de sa femme, Marie-G.-T.-J.

Collin, fille aînée de Catherine Bosschaert, femme de damoiseau Adrien de Witte, amman d'Anvers, 1787 : même écu et C. Cq. couronné. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46340).

Faille (Le baron della) d'Huijsse, collateur, en qualité de l'un des deux tuteurs (l'autre et A. del Rio) de damoiseau François-Xavier Borluut, seigneur de *Noortdoncq*, à Gand, mineur, d'une chapellenie en l'église d'Huijsse, châtellenie d'Audenarde, chapellenie fondée, devant les échevins de la *Keure* de Gand, le 15 novembre 1682, par Jean Borluut, chevalier, seigneur d'*Assenburgh* (Assenbrouck), et dame Madeleine van Dongelberghe, 1787 : même écu, le champ de sable. L'écu sommé d'une couronne à treize perles, dont trois relevées. S. : deux léopards lionnés, couronnés, tenant, chacun, une bannière de l'écu. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46609).